



Rapport sur le Monitoring des Violations et Atteintes aux Droits de l'Homme au Burundi :

« Quand l'oppression des droits des opposants au Burundi devient une règle... ! »

Période du mois d'Avril 2019

Plan du présent rapport

- **INTRODUCTION.**
- **ASSASSINATS ET ENLEVEMENTS.**
- **ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES.**
- **ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE.**
- **AUTRES VIOLATIONS.**
- **CONCLUSION.**
- **RECOMMANDATIONS.**

- **INTRODUCTION.**

La crise politico sécuritaire que traverse le Burundi depuis avril 2015 continue à alimenter les violations des droits de l'homme et le peuple burundais qui aspire à un état de droit en paie le prix.

En effet, le forcing de Pierre NKURUNZIZA à un mandat illégal continue à plonger le pays dans un cycle infernal de violences. Depuis, de nombreux cas de violations de droits de l'homme ont été commises et continuent d'être perpétrés par un régime qui ne se soucie guère des malheurs de sa population.

Les violations des droits de l'homme documentées depuis le début de la crise politique en avril 2015, à savoir des exécutions sommaires, des disparitions y compris forcées, des arrestations et des détentions arbitraires, des tortures et des mauvais traitements, et des violences sexuelles continuent à être commis jusqu'à aujourd'hui.

Les victimes de ces violations continuent d'être en majorité des opposants au Gouvernement et/ou au parti au pouvoir (le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie - CNDD-FDD) ou des personnes perçues comme tels : membres de partis politiques d'opposition (en particulier du congrès national pour la liberté(CNL),le tout nouveau parti fondé par l'ancien leader des FNL, Agathon RWASA et du Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD)) ; sympathisants de groupes armés d'opposition ; des burundais tentant de fuir le pays et de ce fait suspectés de rejoindre ces groupes ; ou journalistes et membres d'organisations de la société civile.

Les agents de l'Etat à l'instar des policiers, des agents du Service National de Renseignement associés aux imbonerakure, jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, sont pointés du doigt comme les auteurs présumés de ces violations massives des droits de l'homme.

L'impunité est devenue un mode de gouvernance ce qui semble mettre à l'abri ceux qui commettent ces violations, mais ceux qui pensent ainsi ne doivent pas plutôt dormir sur leurs deux oreilles du fait que les instances judiciaires internationales comme la Cour Pénale Internationale et les autres mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme se penchent déjà sur le cas du Burundi et a déjà commencé de faire des enquêtes sur des crimes et violations des droits de l'homme qui se commettent depuis avril 2015 au Burundi.

ACAT-Burundi s'est engagée à contribuer à la dénonciation de ces violations graves des droits de l'homme et à œuvrer au recouvrement des droits des victimes ou des familles des victimes en exerçant leur droit à porter plainte et à un procès équitable.

Le deuxième rapport de la commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi publié en septembre 2018 vient encore une fois de le confirmer. Le gouvernement tente de dissimuler les cadavres, une nouvelle stratégie de cacher les graves violations perpétrées. Malgré cela, les cas d'assassinats et de disparitions forcées continuent d'être enregistrés car ils n'ont jamais cessé malgré l'appel incessant des Organisations de défense des droits de l'homme.

Malheureusement, dans la plupart des cas, les présumés auteurs ne sont pas inquiétés : des corps sans vie et pour la plupart non identifiés sont encore retrouvés dans différents endroits du pays comme : les rivières, les buissons ou dans des lieux non éloignés des habitations.

En plus, les cadavres trouvés sont vite enterrés par l'administration sans avoir été identifiés. Mais dans tout cela, s'il y avait une volonté de poursuivre les présumés auteurs, toutes les démarches seraient prises pour y arriver.

La sortie de la crise politico sécuritaire du Burundi par voie des négociations n'est pas pour aujourd'hui ou pour demain. Cela se traduit par les récents pourparlers organisés au mois d'octobre 2018 en Tanzanie entre le gouvernement en place à Gitega et les membres de l'opposition qui se sont soldés en échec. Le gouvernement n'a pas été représenté, ses membres ont préféré laisser leurs chaises vides à la table des négociations.

Ainsi, pour la période couverte par le présent rapport, **trente-quatre (34) cas d'assassinats**, **six (6) cas d'enlèvements**, **trente-six (36) cas d'arrestations arbitraires et détentions illégales**, ainsi que **trente-huit (38) cas d'atteintes à l'intégrité physique** dont **trente-quatre (34) cas de torture**, ont pu être répertoriés.

- **CAS D'ASSASSINATS ET DISPARITIONS FORCEES**

Les phénomènes d'assassinats et d'enlèvements deviennent de plus en plus récurrents au Burundi et se sont accrus surtout pendant cette période où les Burundais se préparent au processus électoral de 2020, la répression devient récurrente au fur du temps. Ainsi pour cette période du mois d'avril 2019, l'Acat-Burundi a pu répertorier **trente-quatre (34) cas d'assassinats**, **six (6) cas d'enlèvements**.

1. En date du 04 avril 2019, deux (2) corps sans vie et non identifiés ont été découverts sur la colline KIBIMBI de la commune et province BURURI. L'administration a immédiatement ordonné que ces corps soient inhumés. Les habitants dénoncent l'inhumation des dépouilles sans identification préalable.

2. En date du 4 avril 2019, dans la province de KIRUNDO sur la colline VUMBI, la police a assassiné deux personnes après un soulèvement de la foule qui était en colère contre une personne qu'elle disait être un sorcier.
3. En date du 07 avril 2019, un corps sans vie de Joséphine NAHIMANA a été retrouvé sur la colline RUSUNU, commune MUSONGATI de la province RUTANA. Des témoins rapportent que la victime avait reçue plusieurs coups de couteau à voir les blessures qui se trouvaient sur son corps, la police a arrêté le mari de la victime pour enquête.
4. En date du 08 avril 2019, un corps sans vie de Sébastien a été retrouvé sur la colline NYABIGOZI, zone NGOMA, commune MUSONGATI de la province RUTANA. Les présumés auteurs de cet assassinat ne sont pas connus.
5. En date du 10 avril 2019, Un corps sans vie et non identifié en décomposition d'un homme a été retrouvé flottant sur la rivière RUVUBU, au pied de la colline MIRAMA commune et province de Gitega. Les autorités administratives dans cette localité en l'occurrence le chef de cette colline a ordonné à la population d'inhumer ce corps sans que des enquêtes ne soient diligentées pour connaître l'identité de la victime et les présumés auteurs de ce meurtre.
6. Le 11 avril 2019, un corps sans vie menotté et le visage bandé a été retrouvé dans la rivière Ruvubu (près de COMABU) dans la commune de Giheta, province Gitega.
7. En date du 12 avril 2019, un citoyen connu sous le nom de Régis, qui est originaire de la zone GITAZA de la commune MUHUTA a été tué et vite enterré par deux imbonerakure dont Emmanuel qui est également chef de quartier MUSAMA et NSHIMIRIMANA chef des imbonerakure dans ce même quartier situé en zone KANYOSHA commune MUHA de la mairie de Bujumbura. Aucune enquête n'a été menée pour arrêter et punir les auteurs de ce meurtre.
8. En date du 13 avril 2019, un corps sans vie d'un homme qui n'a pas été identifié été découvert au quartier BIRIMBA, commune et province RUMONGE. Des témoins rapportent que la victime présentait des traces de violences sur le corps. Les présumés auteurs de ce crime n'ont pas être identifiés.
9. En date du 14 avril 2019, deux (2) corps sans vie ligotés, portant treillis militaires, ont été découverts sur la colline NGARA, zone RUHORORO, commune MABAYI, province CIBITOKÉ. Les présumés auteurs de ce double meurtre n'ont pas été identifiés.

10. En date du 14 avril 2019, trois (3) corps sans vie de Wazo BUNYONI, NDAYIZEYE et BASIRISA ont été découverts sur la colline NKARAMANYE, commune KAYOGORO, province MAKAMBA. D'après notre source dans la localité, les victimes ont été tuées et décapitées à coups de machettes alors qu'elles partageaient un verre au domicile de Mme NDAYIZEYE. Aucun suspect n'a identifié mais la population soupçonne les imbonerakure qui sèment la terreur dans la région.
11. En date du 14 février 2019, une femme et son enfant ont été décapités sur la colline KIRIMBI, commune GASORWE dans la province de MUYINGA.
12. En date du 15 avril 2019, un corps sans vie décapitée de Judith NZEYIMANA âgé de 70 ans a été retrouvé à son domicile sur la colline KIRAMBI, commune RUSAKA, province MWARO. Aucun suspect n'a été identifié par la police.
13. En date du 15 avril 2019, un corps sans vie de Anicet NDAYISHIMIYE un imbonerakure résidant sur la colline KABONGA, commune NYANZA Lac, province MAKAMBA a été retrouvé à son domicile. Les auteurs de ce meurtre n'ont pas été identifiés.
14. En date du 15 avril 2019, Jean Claude NDIHOKUBWAYO, un des responsables de la jeunesse Imbonerakure a été assassiné à l'aide d'un gourdin par des personnes non identifiées non loin de la banque Bancobu dans la ville de Bujumbura.
15. En date du 16 avril 2019, Glaris AHISHAKIYE, un habitant de la zone MUSAGA, commune MUHA de la mairie de BUJUMBURA, a été tué par un policier chef de poste de la zone MUSAGA qui s'appelle MANIRAMBONA Désiré alias Michael, ceci après une dispute qui a écarté entre Glaris et son ami, le chef de poste ayant été appelé pour une intervention. Aucune enquête ne sera menée pour la responsabilité du chef de poste dans cet assassinat.
16. En date du 16 avril 2019, un policier a tué une personne après une dispute dans la commune MUGINA, dans la province de CIBITOKÉ, le coupable a été emmené au commissariat de CIBITOKÉ et son dossier va être traité en franchise.

17. En date du 17 avril 2019, un corps sans vie de Samuel SHAKA a été retrouvé au quartier GISYO, zone KANYOSHA, commune MUHA en mairie de Bujumbura ceux qui ont vu ce corps disent que la victime était ligotée et qu'elle a été tuée de deux balles dans la tête. Les présumés auteurs de ce meurtre restent inconnus.
18. En date du 17 avril 2019, Nestor NSENGIYUMVA, un prisonnier de la prison de Gitega a été tué par des codétenus et a succombé à ses blessures en recevant des soins à la prison de Gitega.
19. En date du 22 avril 2019, Aloys NCISHUBWENGE, un militant du CNL est décédé des suites de ses blessures liées aux coups lui infligés par les imbonerakure la veille lorsque ces derniers avaient malmenés et torturés onze (11) militants du CNL sur la colline RUKIRA, en commune de BUTIHINDA province de MUYINGA. Les principaux présumés auteurs de ces actes de tortures sont un certain Issa NYAMARUSHWA, vice-président du CNDD-FDD dans cette province et Saidi BANKUWUNGUKA, chef de zone de BUTIHINDA et ne sont pour le moment inquiétés de rien.
20. En date du 22 avril 2019, Martin MANIRAMPA alias GANGI, membre du MSD résidant en commune de GIHANGA, a été tué dans la nuit par des policiers après avoir été arrêté par ces derniers d'après les informations en provenance de cette localité, la victime rentrait précipitamment chez lui après des coups de feu entendus dans les environs c'est à ce moment-là qu'il croisait des policiers en patrouille qui lui ont sommé de s'allonger sur le sol puis ils l'ont tiré dessus.
21. En date du 23 avril 2019, trois (3) militants du Congrès National pour la Liberté ont succombé des suites de leurs blessures, suite à la torture qu'ils ont subie de la part des imbonerakure. Cela s'est passé sur la colline RUKIRA, en commune de BUTIHINDA, province de MUYINGA. Le responsable des imbonerakure au niveau provincial Shabani NIMUBONA et le chef de zone BUTIHINDA BANKUWUNGUKA Saidi, qui dirigeaient cette attaque contre ces membres du CNL n'ont pas été inquiétés jusqu'à aujourd'hui.
22. En date du 23 avril 2019, un corps sans vie et qui n'a pas pu être identifié a été découvert dans une brousse se trouvant sur la colline RUTEGAMA de la commune et province de Gitega. Les présumés auteurs ainsi que les mobiles de ce meurtre ne sont pas connus.

23. En date du 24 avril 2019, un corps sans vie de Séverin NIYONGABO, enseignant de l'école primaire NYAVYAMO, a été découvert sur la colline NYAVYAMO, commune et province Bururi. Ce corps présentait des blessures à la tête selon notre source qui précise également que M. NIYONGABO était introuvable depuis le 22 avril 2019. Aucun suspect n'a été identifié pour des enquêtes en vue de savoir les présumés auteurs de ce meurtre.
24. En date du 27 avril 2019, un corps sans vie et non identifié d'un homme a été découvert sur la colline KIRUHURA, zone NDORA, commune BUKINANYANA, province CIBITOKÉ. Ce corps a été vit enterré sur ordre de l'administrateur communal de BUKINANYANA sans que des enquêtes ne soient diligentées pour connaître les raisons de la mort de cet homme ainsi que les présumés auteurs de ce meurtre.
25. En date du 29 avril 2019, un corps sans vie, étranglée de Gordien MUSHUGURU a été retrouvé sur la colline MUHENGA, zone BUVYUKO, commune et province BUBANZA. Les présumés auteurs de cet assassinat ne sont pas encore connus.
26. En date du 29 avril 2019, un corps sans vie de MINANI un citoyen de la zone MIKIMBA commune GASORWE province MUYINGA, qui est rentré du camp de réfugiés burundais de NDUTA en Tanzanie, en date du 26 avril 2019 ; a été retrouvé dans la localité de KAGONGORO à la frontière Burundo- tanzanienne après qu'il ait été arrêté par les imbonerakure dès son arrivée en l'accusant d'être membre d'une rébellion et qu'il serait venu en éclaireur.
27. En date du 30 avril 2019, un corps sans vie et en état de décomposition d'une femme a été découvert dans un champ sur la Transversale 3, colline MUNYIKA I, commune RUGOMBO, province CIBITOKÉ. Le corps de la victime a été emmené à la morgue.

- **CAS D'ENLEVEMENTS**

Au cours du mois d'avril 2019, Acat-Burundi a recensé six (6) cas d'enlèvements :

1. En date du 16 avril 2019, Gabriel NIYONZIMA et Claude MPORENZI, résidants sur la colline NYAMITANGA, zone NDAVA, commune BUGANDA, province CIBITOKÉ ont été enlevés par les agents du service national des renseignements.

Des sources sur place disent que les deux (2) hommes ont été ligotés et embarqués dans le véhicule du chef du SNR dans cette province ayant comme numéro d'immatriculation H4895A vers une destination inconnue.

2. Sylvain RIVUZIMANA et Prosper RWANTEYIRUNGU, tous membres du CNL résidants respectivement sur les collines BIBARA et RABIRO de la Commune MUTUMBA province KARUZI sont introuvables .Ils ont été arrêtés par les agents du service national de renseignement le 16 avril 2019 accusés de détention illégale d'armes, puis conduits le 18 avril 2019 au cachot du SNR à KARUZI d'après le président du CNL dans cette province, depuis ce jour personne ne les a revus, leurs familles ont cherché dans tous les cachots de KARUZI, en vain.
3. Prosper IRAKOZE de NGAGARA reste introuvable depuis le 14 avril 2019. Il aurait été arrêté par des agents du service national de renseignement au centre-ville de Bujumbura près du lieu appelé Bata.
4. NIYOKWIZERA Jean Marie, Juge au Tribunal de Résidence de BUTERERE en mairie de Bujumbura, est introuvable depuis mardi le 30 avril 2019. Sa famille craint pour sa sécurité et demande aux autorités du Ministère de la Justice d'enquêter afin qu'il soit retrouvé sain et sauf.

• CAS D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET DETENTIONS ILLEGALES

Plusieurs cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales ont été opérés au cours de ce mois d'avril 2019. Cette chasse à l'homme dirigée contre les opposants ou supposés opposants au gouvernement actuel est conduite par des miliciens IMBONERAKURE soutenus par les administratifs en vue de les traquer. Ainsi pour cette période couverte par ce rapport **trente-six (36)** cas d'arrestations arbitraires et détentions illégales ont été répertoriés.

1. En date du 2 avril 2019, deux (2) jeunes élèves de 7^e année connus sous les noms de Benjamin NDUWAYO et Shadrak ITERITEKA de l'école fondamentale RUTOVU, commune MAKEBUKO, province Gitega ont été arrêtés par la police sur ordre du directeur de ladite école Alexis NDIKUMANA. Ils sont accusés de gribouillage de la photo du président Pierre NKURUNZIZA se trouvant dans les manuels scolaires, ils ont passé deux nuits au cachot puis ont été relaxés par la suite.

2. En date du 03 avril 2019, quatre (4) militants du Congrès National pour la Liberté connus sous les noms de : HAVUGIYAREMYE Euraste, NTEZUKWIGIRA Marie, Jonathan et BUKURU résidants sur la colline MIBANDA zone KIZUKA de la commune et province RUMONGE ont été arrêtés par la police accompagnée par le chef de cette colline MIBANDA qui pointait les ménages dans lesquels les habitants devraient être arrêtés. Les militants du CNL demandent que cette chasse à l'homme dirigée contre eux soit arrêtée.
3. En date du 3 avril 2019, Elias SINZINKAYO, membre du parti au pouvoir CNDD FDD a été arrêté par des agents de la police au centre de la commune MUGINA, province CIBITOKÉ. Il a été accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat pour avoir critiqué l'oppression qui est mené contre les militants de l'opposition.
4. En date du 9 Avril 2019, trois (3) militants du congrès national pour la liberté CNL connus sous les noms de : Onésime CIZA, Jean Luc GAHUNGU et MUTABAZI, ont été interpellés par la police sur la colline RUDARAZA de la commune de BUHIGA de la province de KARUZI suite à une grenade retrouvée au centre de négoce de RUDARAZA. Nathan BARAMPAMA, responsable provincial du parti du CNL KARUZI parle d'une arrestation à caractère politique du fait que les imbonerakure habitants sur cette colline n'ont pas été inquiétés alors que les enquêtes devraient concerner tout le monde sans distinction aucune.
5. En date du 11 Avril 2019, Joseph MUHANYI et Serges NTAHONDI, militants du congrès national pour la liberté et résidants en zone de MUGERA de la commune BUGENDANA, province de Gitega ,ont été battus par les imbonerakure avant d'être incarcérés au cachot de la zone de NYAMAGANA de la même commune de BUGENDANA, alors qu'ils étanchaient leur soif dans un bistrot de la place, ces imbonerakure les ont accusés de tenir une réunion illégale selon Epimac MUGISHA, président du CNL dans la commune de BUGENDANA et qui demande que ces militants soient libérés sans conditions.
6. En date du 13 avril 2019, un militant du CNL connu sous le nom d'Alexandre MIBURO résidant en commune BUTIHINDA de la province de MUYINGA, a été arrêté par NYAMARUSHWA Saïd le secrétaire général adjoint du CNDD-FDD dans cette commune. Le lieu de sa détention reste jusqu'à présent inconnu et sa famille craint pour sa sécurité et demande plutôt qu'il soit libéré.
7. En date du 15 avril 2019, une certaine Pauline du CNL a été détenue par des Imbonerakure toute la nuit puis battue dans la permanence du CNDD FDD à MUNYINYA dans la commune BUTIHINDA, province MUYINGA.

8. En date du 16 avril 2019, Prosper GWANTEYIRUNGU, Pascal NIYONZIMA, RIVUZIMANA, tous militants du Congrès National pour la Liberté (CNL) résidants dans la commune MUTUMBA de la province de KARUZI, ont été arrêtés par le chef du service national de renseignement dans cette province et conduits à bord de son véhicule à KARUZI où ils sont emprisonnés au cachot du même service dans des conditions inhumaines sans droit de visite par les leurs. Des sources proches du lieu d'arrestation affirment que ces militants ont été torturés avant de les embarquer. Les mêmes sources affirment que ces militants du CNL seraient détenus pour leur refus d'adhérer de force au parti au pouvoir, le CNDD-FDD et qu'un montage serait en cours pour fabriquer des accusations graves à leur encontre.
9. En date du 17 avril 2019, lors d'une fouille perquisition opérée de nuit par la police à BURAMBI sur la colline GITARAMUKA en province de RUMONGE, deux (2) personnes ont été arrêtés, un homme connu sous le nom de Frédéric RUGUGU et une femme dont l'identité n'est pas encore connue. Selon des sources sur place, la femme arrêtée serait l'épouse du militant du CNL nommé Audace IKORICIZA qui était recherché par ces policiers. Ils ont été conduits au cachot à BURAMBI sans que le motif de leur arrestation leur soit communiqué.
10. En date du 17 avril 2019, NIYONZIMA Gabriel et Claude MPORENZI ont été arrêtés par le responsable du SNR Vénant MIBURO dans la commune de BUGANDA, province CIBITOKÉ ; ces personnes étaient à bord d'un bus de transport.
11. En date du 18 avril 2019, deux (2) militants du Congrès National pour la Liberté connus sous les noms de MISAGO Ali et KANYESHAMBA Felix ont été arrêtés par le commissaire provincial de la police à CIBITOKÉ nommé Montfort lors d'une fouille perquisition opérée par la police à leurs domiciles situés à NYAMITANGA commune BUGANDA de la province de CIBITOKÉ.
12. Aucun objet ou armes n'a été saisi. Les familles des victimes demandent qu'elles soient libérées puisqu'elles sont détenues purement pour leurs opinions politiques.
13. En date du 18 avril 2019, NSINGIYUMVA Benoit militant du congrès National pour la Liberté résidant sur la colline MBORWE zone MARAMVYA commune MUHANGA de la province de KAYANZA a été enlevé par des imbonerakure dirigés par le chef de cette colline connu sous le nom de NDAYISENGA Roger.

Il a été conduit vers une destination inconnue. Ses proches demandent que le lieu de sa détention leur soit montré et qu'il ne soit présenté devant un juge et s'inquiètent également pour sa sécurité.

14. En date du 19 avril 2019, Rénovat résidant dans la zone NYANGE, commune et province MAKAMBA et membre du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté), a été arrêté par les agents de la police. M. Rénovat a été arrêté suite à une dispute entre lui et des membres des imbonerakure dans un bar.
15. En date du 23 avril 2019, deux (2) militants du Congrès National pour la Liberté connus sous les noms de MANIRAMBONA Telesphore et Adamon NSHIMIRIMANA (président du parti CNL en commune BUTIHINDA) de la province MUYINGA, ont été arrêtés par le chef du service national de renseignement à MUYINGA. Selon notre source ces militants du CNL ont été arrêtés lors des funérailles d'un des membres de ce parti qui est décédé la veille suite aux coups qui lui ont infligés par des imbonerakure, les mêmes sources précisent que le motif de leur arrestation est le fait qu'ils étaient parmi ceux qui se sont défendus contre les imbonerakure qui les attaquaient. Ils sont détenus au cachot de la police à MUYINGA.
16. En date du 24 avril 2019, NDIKUMANA Laetitia, résidente de la zone CIBITOKÉ, commune NTAHANGWA de la mairie de Bujumbura a été arrêté par des policiers dont un général connu sous le nom de Christophe MANIRAMBONA surnommé WAKENYA. Selon les voisins de la victime, des policiers venaient chercher son mari, ne le trouvant pas ils ont décidé d'embarquer son épouse. Elle a été relaxée trois jours après.
17. En date du 24 avril 2019, trois (3) membres du parti d'opposition CNL connus sous les noms de : Fidèle KABURA, Désiré NDIKUMANA et Euraste NIBIGIRA ont été arrêtés par les agents de la police au centre de la commune et province MAKAMBA. Ils ont été arrêtés alors qu'ils rendaient visite à un autre militant de ce parti nommé Rénovat incarcéré au cachot de police de MAKAMBA.
18. En date du 26 avril 2019, trois (3) militants des partis d'oppositions, deux du parti FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) connus sous les noms de : Dismas IRAKOZE, et Audace NDAYIKENGURUKIYE, et Léonard NZOBONIMPA du parti CNL (Congrès National pour la Liberté), ont été arrêtés par les agents de la police à GITAZA, province RUMONGE alors qu'ils partageaient un verre dans un bistrot, et accusés de tenir une réunion illégale.

Ils ont été transférés le 27 avril 2019 aux cachots du service national des renseignements et accusés par la suite d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État.

19. En date du 28 avril 2019, deux (2) militants du Congrès National pour la Liberté, Ézéchiél NDAYISHIMIYE et Jean Marie NDUWAYO, résidants sur la colline TABA zone MUGOGO de la commune de GIHOGAZI de la province de KARUZI, ont été arrêtés par des imbonerakures et conduits au cachot à GIHOGAZI. Selon des informations en provenance de cette localité, ces Imbonerakure exigeaient à ces militants du CNL de dévoiler les noms des militants du CNL qui ont déjà versé des contributions pour ce parti ainsi que la composition des comités collinaires et communal du parti CNL. Ils ont été conduits par la suite au cachot de la commune GIHOGAZI.

- **CAS D'ATTEINTES A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

A part les assassinats et les arrestations arbitraires, d'autres violations des droits de l'homme sont aussi mentionnées dans ce rapport.

En effet, les IMBONERAKURE, jeunes affiliés au parti au pouvoir le CNDD-FDD, qualifiés de milices par les Nations Unies, font la pluie et le beau temps à travers tout le pays où ils s'arrogent le droit de malmenier la population surtout celle appartenant aux partis politiques de l'opposition en se livrant aux actes de tortures sans qu'ils ne soient inquiétés. Ils sont soutenus dans ces sales besognes par l'administration de la base au sommet.

Ainsi **trente-huit (38)** cas d'atteintes à l'intégrité physique dont **trente-quatre (34)** cas de torture ont été recensés durant ce mois d'avril 2019.

- **TORTURE**

1. En date du 1er avril 2019, six (6) militants du parti CNL battus dont Fabrice IRADUKUNDA, Liliane HABARUGIRA, Deo BUKURU, Lin MUHIMPUNDU, Jean Bosco SHEMEZIMANA et Adeline NIYOMWUNGERE tous résidants en zone MINAGO de la commune et province de RUMONGE, ont été battus par quatre Imbonerakure connus sous les noms de : Jean Paul NDAYISHIMIYE, Vital NZISABIRA, Jean Bosco et Emmanuel MATATA. Ces derniers voulaient les forcer de chanter l'hymne du CNDD-FDD ce qu'ils ont refusés.

2. En date du 02 avril 2019, Augustin NIBITANGA, militant du parti UPRONA, résidant dans la zone de MINAGO de la commune et province RUMONGE a été battu par des Imbonerakure dirigés par leur chef en zone MINAGO connu sous le nom de Jean Paul NDAYISHIMIYE lorsqu'il rentrait chez lui. Ces coups lui ont été infligés en vue de le punir pour avoir quitté le CNDD-FDD et rejoint l'UPRONA selon nos sources proches de ces imbonerakure. Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée avant d'être battue par ces Imbonerakure devant des policiers qui n'ont pas levé le petit doigt.

3. En date du 7 avril 2019, Un militant du parti Congrès National pour la Liberté connu sous le nom d'Abdoul HATUNGIMANA a été arrêté, puis battu par ses Imbonerakure dirigés par leur chef au niveau communal connu sous le nom de Sylvain, dans l'après-midi lorsqu'il se trouvait à la mosquée sur la colline KIBANDE, au chef-lieu de la commune de BUTIHINDA de la province MUYINGA. Ils l'ont accusé de recruter pour le compte du parti CNL. Mais en réalité, il dirigeait la prière de vendredi à la mosquée, selon les témoins sur place.

4. En date du 12 avril 2019, Ernest GATERA résidant sur la colline KAVUGANGOMA de la commune de MWAKIRO province MUYINGA, été battu par des imbonerakure. Selon des sources dans cette localité cet homme est tombé dans une embuscade des imbonerakure lorsqu'il rentrait d'une structure de soin de santé se trouvant en zone RUGABANO de la même commune où il venait de rendre visite à sa femme malade, c'est à ce moment que ces imbonerakure l'ont tabassé et laissé agonisant à ce même endroit. Le chef de ces imbonerakure qui ont tabassé ce citoyen a été arrêté et la population de cette localité demande qu'il soit puni conformément à la loi.

5. En date du 13 avril 2019, quatre (4) militants du Congrès National pour la Liberté connus sous les noms de : Prosper NDUWIMANA, Salvator MANIRAKIZA, Joachim et Pasteur NDUWIMANA ont été battus puis incarcérés dans les cachots de la police à KIGANDA par les Imbonerakure à la tête desquels se trouvait Omer NDIKUBWAYO, président du CNDD-FDD dans la commune de KIGANDA de la province MURAMVYA. Ces actes ont été faits sur les collines KIVYEYI et NYAGISOZI de la commune de cette même commune, le président du CNL dans la province de MURAMVYA dénonce l'intolérance politique due à la fièvre électorale et demande que leurs militants soient libérés.

6. En date du 13 avril 2019, des imbonerakure dirigés par le chef de zone MUGERA ont passé à tabac Serges NTAHONDI et Joseph MUHANYI tous membres du parti d'opposition CNL dirigé par le député Agathon RWASA, sur la colline NYAMAGANA, zone MUGERA, commune BUGENDANA, province Gitega. Aucune enquête n'a été menée jusqu'à présent.
7. En date du 14 avril 2019, trois (3) hommes militants du Congrès National pour la Liberté (CNL) dont : Salvator SINZOBATOHANA, Samuel MUGISHA et un surnommé RWASA, résidants sur la colline RUKORE en zone NTEGA de la province KIRUNDO ont été arrêtés ligotés, puis tabassés toute la nuit par des imbonerakure sur ordre du chef local du CNDD- FDD connu sous le nom de Damascène KARUHURA. D'après notre source, ces hommes avaient témoigné dans un procès sur l'assassinat d'un certain Juvénal NKURUNZIZA le 14 mai 2018, un procès à l'issue duquel Damascène KARUHURA et son groupe ont été condamné à 5 ans de prison mais ils n'ont jamais purgé leur peine
8. En date du 15 avril 2019, Désiré NDUWIMANA, représentant provincial de la jeunesse du parti d'opposition le Congrès National pour la Liberté résidant sur la colline GERANGABO, commune MUTAHO, province Gitega, a été tabassé par des imbonerakure. Il a été conduit par ses proches au centre de santé pour des soins. Bien que le chef de ses tortionnaires en la personne d'Emmanuel NDAYIKENGURUKIYE ait été identifié par la victime, il n'a pas été poursuivi pour ce crime commis.
9. En date du 17 avril 2019, Chadrak KWIZERA et Augustin KABURA, deux (2) maçons également militants du Congrès National pour la Liberté ont failli être lynchés par des Imbonerakure dans la localité de GISOVU de la zone de KIYENZI en commune de KANYOSHA, province Bujumbura au moment où ils rentraient chez eux en provenance de la mairie de Bujumbura. D'après notre source dans cette localité, Chadrak et Augustin sont tombés dans une embuscade tendue par des Imbonerakure. Ils ont été tabassés, soupçonnés de collecter de l'argent pour financer une rébellion, en gestation, du CNL. Ils ont été secourus par des passants alors que des policiers surement complices étaient tout près du lieu du crime mais ne sont pas intervenus.

En date du 18 avril 2019, des imbonerakure ont passé à tabac Pierre MUSHENGEZI et son frère tous membres du parti d'opposition CNL. Ces actes se sont déroulés à leur domicile sur la colline CARUBAMBO, zone MUGENDO, commune NTEGA, province KIRUNDO. Aucun des présumés agresseurs n'a été interpellé par la police pour des enquêtes.

10. En date du 21 avril 2019, onze (11) militants du Congrès National pour la Liberté, dont : Elie NDUWIMANA, Etienne NTEGEREJIMANA, Ismaël BAHATI, Terence YAMUREMYE, MAGORORI, Gilberte HATUNGIMANA, Aloys NCISHUBWENGE, Zacharie NIZIGIYIMANA, et Ernest MIBURO, tous de la commune BUTIHINDA province de MUYINGA, ont été malmenés, tabassés par les jeunes imbonerakure du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Des témoins rapportent que ces imbonerakure les ont faits sortir de nuit de leurs domiciles avant de les tabasser en les accusant d'appartenir au parti de l'opposition CNL. Parmi les onze (11) militants sortis et battus trois (3) d'entre eux restent introuvables. Il s'agit de : Ismaël BAHATI, Térance YAMUREMYE et MAGORORI.

▪ **COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES**

1. En date du 17 avril 2019, Gervais NDAYAJEMWO citoyen de la commune BURAMBI de la province RUMONGE a été blessé par balle lors d'une fouille perquisition qui a été opérée de nuit par la police. La police recherchait un certain Audace IKORICIZA, militant du CNL et a ouvert le feu sur lui sans toutefois l'atteindre, c'est ainsi que la balle a touché Gervais NDAYAJEMWO.
2. En date du 28 avril 2019, une grenade a été lancée par des inconnus sur la Transversale 7, commune RUGOMBO, province CIBITOKÉ faisant trois (3) blessés. La police à RUGOMBO a annoncé l'arrestation d'un suspect.

• **AUTRES VIOLATIONS RELEVÉES**

- Depuis l'agrément du parti Congrès National pour la Liberté (CNL), les administratifs à la base interdisent aux membres de ce parti d'ouvrir leurs permanences et de tenir des réunions dans beaucoup de régions du pays comme dans les provinces de MUYINGA, Bujumbura rural, BUBANZA, CIBITOKÉ et KARUZI.
- Dans la commune KABEZI, les imbonerakure et les administratifs à la base intimident la population de ne pas louer des maisons au parti CNL en vue d'y installer des permanences, ils leur disent que celui qui osera louer une maison pour le compte du parti CNL en payera cher, témoigne un militant du CNL.

Les responsables du parti CNL demandent que l'espace politique soit déverrouillé et tous les partis politiques soient considérés sur le même pied d'égalité par l'administration.

- Les administratifs de la zone GITABA commune et province MAKAMBA forcent la population à adhérer au parti CNDD-FDD ,nous pouvons citer l'exemple du 12 avril 2019 , les administratifs de tous les collines de la zone GITABA ont mobilisé toute la population en disant qu'ils vont accueillir le ministre de l'énergie et des mines mais arrivée dans la salle la population y est trouvé le responsable du CNDD-FDD au niveau provincial, ceux qui ne sont pas affiliés au parti au pouvoir ont été sommés de se lever et de se tenir au-devant dans la salle là ils ont été obligés de porter des t-shirt du CNDD-FDD et ceux qui ont refusé ont été grondés et traités de tous les maux. Les habitants de cette région demandent que le parti au pouvoir enrôle des militants qui veulent intégrer ce parti et non de le faire par force.
- Le commissaire provincial de la police à MUYINGA Jérôme NTIBIBOGORA , a menacé pour la énième fois de tuer les militants de l'opposition qui se trouveront réunis au sein des ménages dans ce qu'il a qualifié de réunion nocturne ,il a affirmé dans une réunion tenue par gouverneur de cette province à l'endroit des administratifs, en présence de la population et des forces de l'ordre opérants dans la province de MUYINGA qu'il jettera des grenades au sein des familles qu'il soupçonnera abritées toute réunion illégale nocturne sans se soucier des enfants ni des mères qui s'y trouveront , Aline MANIRABARUSHA, gouverneur de la province Muyinga ne trouve rien d'anormal dans cette intimidation ce qui dénote bien que ce commissaire bénéficie du soutien de l'administration locale et même hiérarchique car le parquet de MUYINGA devait se saisir d'un tel cas mais le procureur de la république n'a pas bronché un seul doigt .La population a été surprise par ces mots qui proviennent de la bouche de celui qui devrait plutôt assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et demande que cette autorité policière soit arrêté et puni conformément à la loi.
- En date du 18 avril 2019, sylvain NZIKORURIHO, secrétaire général du CNDD-FDD parti au pouvoir en province de RUTANA, dans une réunion qu'il a tenue à l'endroit des fonctionnaires œuvrant dans la commune de GITANGA a menacé de radier de la fonction publique tout fonctionnaire qui n'aura pas rallié le parti CNDD-FDD d'ici au mois de juin.

- Il a dit qu'un non membre du parti au pouvoir ne peut pas continuer à gouter au fruit du parti selon les informations de notre source, par fruit du parti, le responsable a voulu dire le salaire. Les fonctionnaires de cette localité demandent d'être protégés dans leurs droits légitimes et que de telles menaces cessent.
- En date du 25 avril 2019, des imbonerakure dirigés par un certain Denis NDEREYIMANA, Radjab et Come ont rançonné la population qui se trouvait dans un bar sur la sous-colline RWAHIRWA, colline et commune de KIBAGO, province MAKAMBA. Ces personnes ont été forcées de régler la facture de huit (8) imbonerakure sinon ils les ont menacés d'être accusées de tenir une réunion nocturne et illégale.

- **CONCLUSION.**

Comme nous l'avons toujours signalé dans les rapports précédents et dans celui-ci, le Burundi reste toujours le théâtre des violations graves des droits de l'homme. Le phénomène récurrent des corps sans vie découverts dans divers endroits comme les rivières, les buissons puis enterrés hâtivement par des responsables administratifs met en exergue une complicité présumée des hautes autorités avec les criminels.

Dans un contexte où la justice dépend de l'exécutif, l'ouverture ou l'aboutissement des enquêtes menées par le Ministère public sur des cas d'assassinats ou de disparitions forcées reste hypothétique en particulier lorsque les victimes sont des opposants politiques ou des défenseurs des droits de l'homme.

Le harcèlement des partisans du nouveau parti CNL (arrestations arbitraires, tortures, interdiction de réunion et de circulation, etc.) devrait retenir l'attention de tout le monde à l'approche des élections de 2020. Au cours du mois d'avril 2019, nous avons enregistré un nombre élevé des cas de torture perpétrés par les Imbonerakure avec la complicité de l'administration, la démission des autorités du pays de la responsabilité de protéger la population au profit des intérêts du parti au pouvoir devient de plus en plus récurrente. L'attitude du commissaire provincial de la province à Muyinga et celle de la plupart de ses collègues qui s'adonnent à la répression montre encore une fois que la justice et la police burundaise ne sont pas des institutions professionnelles et indépendantes, les conséquences de cette situation d'anarchie est qu'il y a dégradation de la situation des droits de l'homme à travers le pays comme nous le remarquons dans ce rapport.

Il est important aussi de relever que les contributions monétaires « dits volontaires » pour les élections deviennent de plus en plus une corvée pour la population burundaise où les gens sont souvent malmenés par les administratifs en collaboration avec les Imbonerakure pour ne pas avoir donné cet argent.

Nous remarquons également le phénomène d'enrôlement de force de la population au parti au pouvoir le CNDD FDD, les administratifs et les Imbonerakures s'en prennent notamment aux militants du CNL pour qu'ils adhèrent de force au CNDD FDD, ce qui alimente de l'intolérance politique sur terrain.

L'appareil judiciaire continue à couvrir les crimes opérés par des agents de l'administration, du Service National de Renseignement ou des policiers en complicité avec les jeunes IMBONERAKURE en violation de la procédure qui régit la chaîne pénale au Burundi.

Au regard de cette situation, les autorités burundaises doivent prendre conscience de la gravité de la situation et fournir un effort pour mettre fin aux récurrentes violations des droits humains.

- **RECOMMANDATIONS**

- **A l'endroit du gouvernement du Burundi :**

- ✓ Le ministère de la justice devrait se saisir du phénomène récurrent de la découverte des corps sans vie et mener des enquêtes indépendantes afin que les coupables soient punis conformément à la loi,
- ✓ Déverrouiller les espaces publics et laisser les membres de l'opposition en l'occurrence les partisans du parti CNL jouir de tous leurs droits autant que les membres du CNDD FDD et sa mouvance,
- ✓ Mettre fin à l'impunité pour les cas de violations des droits de l'homme commises par la jeunesse Imbonerakure.

- **A l'endroit des pays de la communauté est africaine :**

S'appuyer sur le cadre existant de la Communauté de l'Afrique de l'Est en prenant toutes les mesures qui s'imposent afin de contribuer à mettre fin à la crise politique burundaise car le conflit risque de prendre une dynamique régionale.

- **A la communauté Internationale :**

- ✓ User de son influence afin d'amener le gouvernement burundais à des négociations afin que la constitution de 2005 soit réhabilitée, la seule qui est

issue d'un consensus de l'accord d'ARUSHA, lequel accord et qui a démontré son rôle incontestable d'unificateur du peuple burundais,

- ✓ De rester vigilant par rapport à la recrudescence des cas de violations des droits de l'homme au Burundi et de veiller à la violation de la liberté de la presse au regard des mesures d'interdiction d'activités des médias VOA et BBC.